



# PÔLE D'ENTRAÎNEMENT CYCLISME

Le Pôle d'entraînement cyclisme de Saint-Amand-Montrond est une structure municipale qui regroupe :

- Une Structure d'entraînement et de formation cycliste
- Une Section d'excellence sportive

La Ville de Saint-Amand-Montrond permet, grâce à son financement et à la mise à disposition de personnels, le fonctionnement annuel du Pôle d'entraînement cyclisme (PEC).

Le PEC est un service à part entière de la Ville, rattaché au Département des sports et composé d'agents municipaux.

# STRUCTURE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION

Emilie BAILLY  
Responsable/Entraîneur  
du Pôle d'entraînement cyclisme

*La Structure d'entraînement et de formation de Saint-Amand-Montrond, inscrite dans le Projet fédéral de performance de la Fédération française de cyclisme est proposée par la Ville de Saint-Amand-Montrond et le Comité Région Centre-Val de Loire cyclisme.*

*La structure permet à des sportifs sélectionnés de bon niveau de réussir leur double projet, sportif et scolaire.*

## QUI PEUT POSTULER ?

- ❖ les sportifs licenciés à la Fédération française de cyclisme (route, piste, cyclo-cross) dans les catégories cadets, cadettes, juniors
- ❖ les sportifs sélectionnés en équipe régionale dans les disciplines route, piste, cyclo-cross (N/N-1)
- ❖ les sportifs inscrits sur les listes ministérielles « Espoir »
- ❖ les sportifs détectés à fort potentiel lors des tests d'évaluation.

## LE RECRUTEMENT

Dépôt du dossier de recrutement avant **lundi 2 mai 2022**  
auprès du Pôle d'entraînement cyclisme de Saint-Amand-Montrond.

Le recrutement se fait suivant 2 critères :

➤ Résultats scolaires

Examen des bulletins scolaires

➤ Potentiel sportif

Détection et sélection régionale

Tests d'évaluation sur une journée **mercredi 25 mai 2022**

Examen des résultats sportifs

## LA SCOLARITÉ

Les lycées Jean-Moulin et Jean-Guéhenno prévoient des aménagements d'emploi du temps, dans le respect de la réglementation liée aux enseignements.

Le suivi scolaire est assuré par un référent de la Structure d'entraînement en lien avec les coordinateurs scolaires du lycée.

## L'HÉBERGEMENT

Les élèves peuvent être hébergés en internat  
dans l'un des deux lycées ou  
louer un appartement.

## LA FORMATION SPORTIVE

La Structure d'entraînement et de formation propose quatre créneaux d'entraînement, du lundi au jeudi.

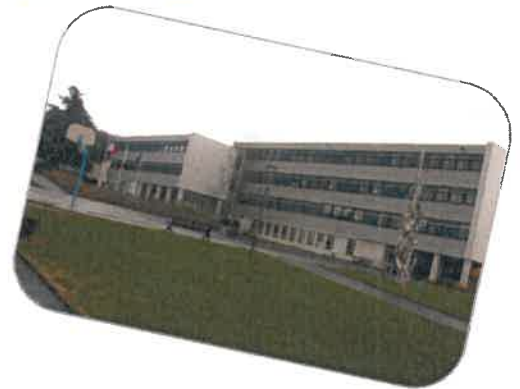
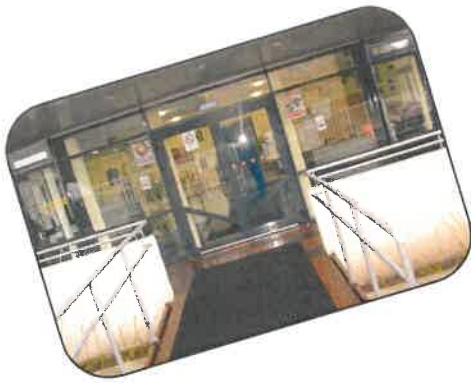
Le suivi sportif est assuré par les entraîneurs municipaux de Saint-Amand-Montrond.

Un programme annuel d'activités est établi individuellement en tenant compte des objectifs de chacun et de la catégorie du sportif.

Les entraînements sont mis en place individuellement ou collectivement suivant les différentes périodes.

Chaque séance d'entraînement est encadrée par un membre de la structure.

# SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE LYCÉE JEAN-MOULIN



*La Section d'excellence sportive est proposée par le lycée Jean-Moulin en relation avec le Pôle d'entraînement cyclisme.*

*Cette section permet à des sportifs de réaliser dans de bonnes conditions leur double projet, scolaire et sportif.*

**QUI PEUT  
POSTULER ?**

- ❖ les sportifs licenciés à la Fédération française de cyclisme (route, piste, cyclo-cross) dans les catégories cadets, cadettes, juniors

## LE RECRUTEMENT

*Dépôt du dossier de recrutement avant **lundi 2 mai 2022**  
auprès du Pôle d'entraînement cyclisme de Saint-Amand-Montrond.*

*Le recrutement se fait suivant 2 critères :*

*Résultats scolaires*

*Examen des bulletins scolaires*

*Potentiel sportif*

*Tests d'évaluation sur une journée, **mercredi 25 mai 2022***

*Examen des résultats sportifs*

## LA SCOLARITÉ

Le suivi scolaire et pédagogique sont assurés par un coordinateur, professeur d'éducation physique sportive et un entraîneur référent

## L'HÉBERGEMENT

Les élèves seront hébergés à l'internat du lycée

## LA FORMATION SPORTIVE

La Section d'excellence sportive bénéficie de trois créneaux d'entraînement communs avec la Structure d'entraînement et de formation, les mardis, mercredis et jeudis.

Un accompagnement est assuré par les entraîneurs de la Ville de Saint-Amand-Montrond.

Un programme annuel d'activités est établi individuellement, en tenant compte des objectifs de chacun et de la catégorie du sportif. Les entraînements sont mis en place individuellement ou collectivement suivant les différentes périodes.

Chaque séance d'entraînement est encadrée par un membre de la structure.

# LES INSTALLATIONS MUNICIPALES



Une salle de sport au Pôle  
(musculature – Home Trainer)

Un vélodrome



Un centre balnéoludique



Un gymnase



PÔLE D'ENTRAÎNEMENT CYCLISME  
79 rue Hugues-Lapaire – 18 200 SAINT-AMAND-MONTROND  
☎ : 02 48 96 96 08  
💻 : [pole.espoir.cycliste@ville-saint-amand-montrond.fr](mailto:pole.espoir.cycliste@ville-saint-amand-montrond.fr)